



**HAL**  
open science

## Politiques culturelles et traduction

Mauro Rosi

► **To cite this version:**

Mauro Rosi. Politiques culturelles et traduction. Les nouveaux cahiers franco-polonais, 2008, Aspects sociologiques et anthropologiques de la traduction, 7, p. 161-168. hal-02173411

**HAL Id: hal-02173411**

**<https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-02173411>**

Submitted on 4 Jul 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# LES NOUVEAUX CAHIERS FRANCO-POLONAIS



**ASPECTS SOCIOLOGIQUES  
ET ANTHROPOLOGIQUES  
DE LA TRADUCTION**

**No 7/2008**

Collection :  
LES NOUVEAUX CAHIERS FRANCO-POLONAIS, N° 7

**ASPECTS SOCIOLOGIQUES  
ET ANTHROPOLOGIQUES  
DE LA  
TRADUCTION**

Sous la rédaction de  
Zofia Mitosek  
Anna Ciesielska-Ribard

CENTRE DE CIVILISATION POLONAISE (UNIVERSITE DE PARIS-SORBONNE)  
FACULTE DE LETTRES POLONAISES (UNIVERSITE DE VARSOVIE)

Paris – Varsovie 2008

**MAURO ROSI**

UNESCO

France

## **POLITIQUES CULTURELLES ET TRADUCTION**

### **1. Connaître ou transformer ?**

Le marché international du livre est un espace ouvert, dans lequel les formes et les contenus de la création littéraire se rendent accessibles, au-delà des barrières de la langue, à de nouveaux lectorats. Cela est, actuellement, plus vrai que jamais : dans le contexte mondialisé d'aujourd'hui, les littératures étrangères connaissent un essor sans précédent dans l'histoire planétaire de la culture et de l'édition. D'une manière générale, le nombre de titres globalement publiés chaque année tend à augmenter. Toutes les statistiques disponibles, le démontrent : le secteur du livre en traduction participe de cette évolution générale, renforcée par une accélération des échanges virtuels et réels entre les personnes (TIC, tourisme, migrations) dans laquelle les traducteurs jouent un rôle plus important.

Cependant, malgré la quantité et la qualité des textes traduits et publiés chaque année de par le monde, l'équilibre et la variété culturelle des textes mis sur le marché ne sont pas forcément garantis. En effet, les échanges économiques entre les pays sont caractérisés par les mêmes formes de complémentarités, d'inégalité, d'asymétrie, de dépendance que l'on retrouve dans l'ensemble des échanges des biens et services culturels, ainsi que dans bien d'autres domaines de l'économie.

Nous sommes dans une situation marquée par de fortes tensions entre réalité et potentialité, entre présent et avenir. Dans un marché éditorial beaucoup plus développé et multiple que par le passé, mais plein d'ombres et très contrasté, la nécessité pour chaque expression créative de s'affirmer tout en s'ouvrant à la diversité et au pluralisme culturels est donc plus que jamais d'actualité.

La traduction se situe au cœur de cette problématique. La promouvoir, la stimuler, la faire grandir dans chaque pays, et surtout là où elle est faible, voilà une tâche d'envergure pour la coopération culturelle internationale. Elle constitue actuellement un champ stratégique important pour la promotion de cette « différence dans le dialogue » qui est un principe moteur de la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Unanimement approuvée, en novembre 2001, par la Conférence générale de l'UNESCO.

Ainsi, il devient aujourd'hui urgent de passer de l'analyse à la synthèse, de la science à l'action et de l'épistémologie à la stratégie. Les questions de traductologie deviennent importantes non pas, non plus seulement *in se*, mais pour ce qu'elles peuvent apporter, pragmatiquement, à la transformation du cadre d'ensemble dans lequel les traducteurs, maillons d'une chaîne bien plus vaste, exercent leur métier et expriment leur savoir faire.

## 2. Les droits du traducteur

Pour s'acquitter des tâches qui sont les siennes, le traducteur dépend également d'un certain nombre de conditions externes qui, sans relever directement de ses compétences, en permettent ou en assurent l'exercice optimal<sup>2</sup>.

Parmi ces conditions, il a des prérogatives, des libertés liées à l'environnement administratif et politique. Dans ce sens, le traducteur, comme tout autre sujet professionnel, doit pouvoir jouir de certains droits pour pouvoir faire son devoir. Ainsi, la Charte du traducteur (adoptée par la Fédération internationale des traducteurs, qui regroupe la plupart des associations professionnelles nationales, en 1963 et modifiée en 1994), définit les devoirs mais aussi les droits moraux, économiques, sociaux des traducteurs. Il y est dit, entre autres, que la traduction jouit de la protection juridique reconnue aux œuvres de l'esprit, que le traducteur conserve pendant toute sa vie le droit de revendiquer la paternité de son œuvre et qu'il est investi du droit exclusif d'autoriser l'utilisation de sa traduction sous quelque forme que ce soit.

En matière économique, la Charte atteste que le traducteur doit être assuré de conditions d'existence lui permettant d'accomplir avec efficacité et dignité la tâche sociale qui lui est confiée, ce qui implique qu'il doit aussi bénéficier dans chaque pays de tous les avantages garantis aux travailleurs intellectuels, et notamment de tous les systèmes d'assurances sociales, en matière de retraite de vieillesse, de maladie, de chômage et de prestations familiales. Bien entendu, la Charte affirme le droit, pour les traducteurs, de constituer des associations ou syndicats professionnels.

Ces principes ont été repris dans la « *Recommandation sur la protection juridique des traducteurs et des traductions et sur les moyens pratiques d'améliorer la condition des traducteurs* », adoptée par la Conférence générale de l'UNESCO, réunie à Nairobi, le 22 novembre 1976, en sa dix-neuvième

---

<sup>2</sup> Sur le contexte social de la traduction, notamment dans une perspective historique générale, les textes suivants sont des références certaines : Jean Deslile et Judith Woodsworth (éds), *Les traducteurs dans l'histoire*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa et éditions UNESCO, 1995. Lawrence Venuti, *The translator's Invisibility. A History of Translation*, London and New York, Routledge, 1995.

session. Cette recommandation constitue le premier (et le plus important) document officiel publié par une organisation internationale permettant de dégager certaines informations sur la profession du traducteur et de faire connaître aux peuples de toutes les nations les problèmes essentiels de cette profession. Ce document avait d'ailleurs pour but d'attirer l'attention sur un état de faits justifiant certaines mesures d'urgence en vue d'améliorer la condition des traducteurs, non seulement dans l'intérêt de cette profession, mais aussi dans l'intérêt de la compréhension internationale et de la diffusion des valeurs culturelles et, d'une manière particulière, au service des sciences, du progrès technologique et du développement économique.

Dans le monde d'aujourd'hui, face à l'augmentation spectaculaire des échanges commerciaux et culturels, le métier du traducteur devient de plus en plus important. L'affirmation de son éthique professionnelle, de ses devoirs et ses droits reste d'une grande actualité dans un contexte rendu particulièrement complexe par l'essor de l'Internet et, plus généralement, des nouvelles technologies. Les syndicats, les associations et les fédérations professionnelles se trouvent donc sans doute dans une position objectivement propice à l'affirmation de leurs prérogatives et au lancement de nouvelles revendications.

Toutefois, cette dimension syndicale et juridique s'intègre dans un espace politique, social et économique bien plus vaste. Le traducteur n'est qu'un élément de la chaîne de production du livre ou des autres biens et services qu'il contribue à délivrer : son rôle s'exerce au sein d'un environnement aux composantes multiples, qui le soutient tout en bénéficiant de son apport spécifique, et dans lequel il a un statut qui va de celui d'auteur de renom à celui d'ouvrier intellectuel, travaillant à la chaîne à domicile. Identifier ces composantes est essentiel pour pouvoir, ensuite, intervenir sur leur fonctionnement. Pour des raisons d'espace, nous nous bornerons à mentionner schématiquement les composantes de l'environnement propre à la traduction littéraire ou scientifique, qui appartiennent à l'univers du livre et du marché éditorial.

### 3. Composantes et interactions

Le mot « livre » évoque l'assemblage d'un certain nombre de pages imprimées<sup>3</sup>. Cette définition sert d'ailleurs à déterminer l'objet « livre » à des fins statistiques ou face à l'exigence d'en réglementer les échanges. C'est dans ce contexte que la Conférence générale de l'UNESCO, dans sa *Recommandation révisée concernant la standardisation internationale des statistiques sur la production*

---

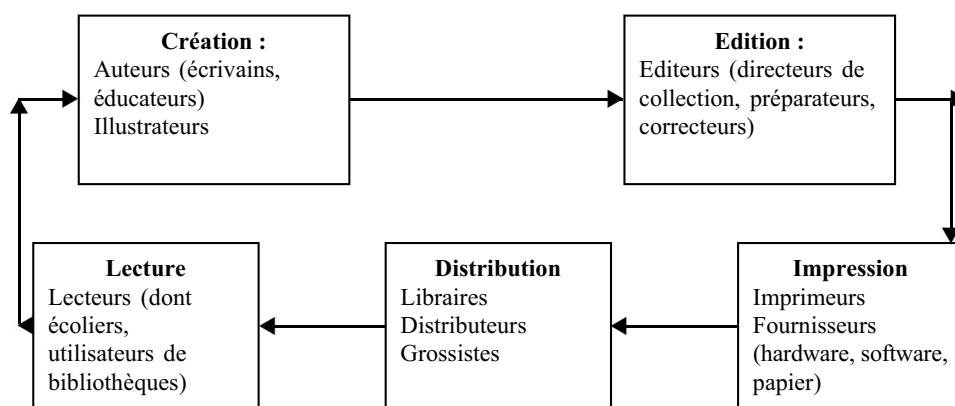
<sup>3</sup> La première définition du *Dictionnaire de la langue française* d'Émile Littré (première édition, 1863, deuxième édition en 1872-1877) par exemple, est : « Réunion de plusieurs cahiers de pages manuscrites ou imprimées ».

et la distribution des livres, des journaux et des périodiques (1985), a fixé la définition suivante :

*Un livre est une publication non périodique comptant au moins 49 pages, pages de couverture non comprises, éditée dans le pays et offerte au public.*

Mais il est propre aux livres, comme à tous les biens culturels d'incorporer des contenus immatériels. Ainsi, loin d'être un objet inerte, un produit purement matériel ou physique, le livre fournit le support matériel d'une œuvre de création qu'il rend disponible et consommable, et d'où la partie physique est indissociable de celle spirituelle.

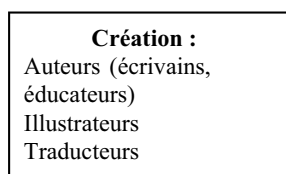
Si l'on se positionne, enfin, dans une perspective économique et sociale, le livre doit être plutôt considéré comme un *produit* résultant de l'interaction de nombreux acteurs sociaux – créateurs, entrepreneurs et lecteurs – sans lesquels le livre serait impensable. Qui dit livre, en effet, dit agents littéraires, juristes du droit d'auteur, illustrateurs, éditeurs, correcteurs, imprimeurs, distributeurs, libraires, lecteurs, bibliothécaires. L'ensemble de ces acteurs et de leur interaction constitue ce que nous appelons, à l'instar d'autres spécialistes<sup>4</sup>, « la chaîne du livre ».



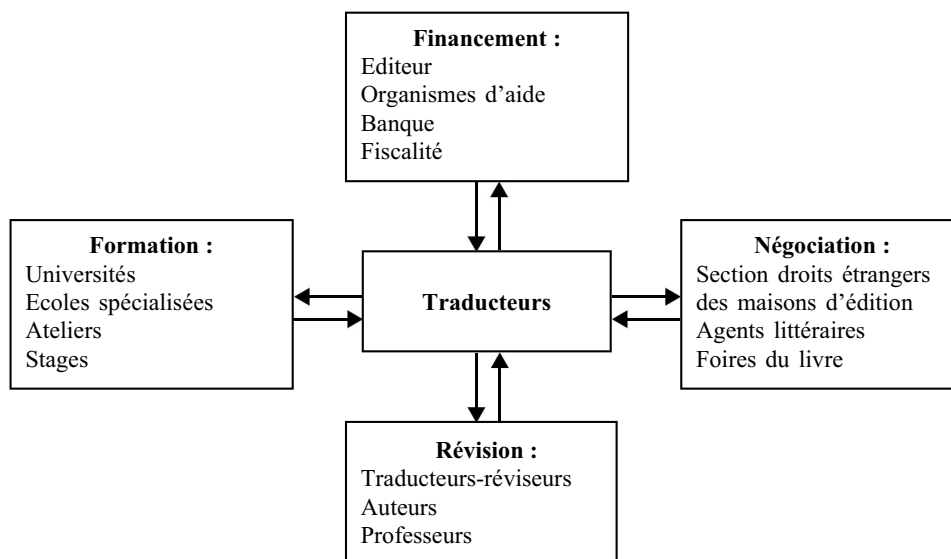
La configuration de la chaîne du livre en traduction est, lorsqu'il s'agit de livres traduits, sensiblement plus complexe que celle s'appliquant à la production de textes publiés en langue originale. Un livre traduit est en effet, dans la plupart des cas, un ouvrage déjà publié, que l'on exporte et qui sera publié une deuxième fois par un autre éditeur. Il faut donc que l'éditeur original négocie les termes d'une nouvelle édition avec celui qui souhaite publier la traduction. Une fois cette négociation achevée, il échoit au traducteur d'entrer en jeu, souvent

<sup>4</sup> Alvaro Garzon, *Les politiques nationales du livre*, UNESCO 1995.

suivi d'un réviseur. Celui-ci examinera le texte à la lumière de l'original, avant de le transmettre au correcteur ou préparateur de copie pour l'*editing* final. Ainsi, pour décomposer la chaîne du livre en traduction il ne suffit pas d'intégrer le terme « traducteur » dans la composante de la création, avec l'auteur et l'illustrateur.



Il faudra également lier à l'élément « traducteurs », une série d'éléments complémentaires et nécessaires que nous appellerons « sous-chaîne de la traduction ». Celle-ci se compose, schématiquement, des maillons suivants : la formation, la traduction à proprement parler, la révision, le financement et la négociation. Chaque maillon représente une activité à laquelle sont attachés des acteurs professionnels chargés de sa mise en place.



#### 4. Intervenir sur les maillons de la chaîne

Mais pourquoi analyser ces composantes et en organiser la compréhension de manière schématique ? Le but d'une telle synthèse est pratique. En effet, élaborer des politiques culturelles pour la traduction signifie, sur le plan pratique,



prévoir des actions susceptibles d'intervenir de manière opportune sur chacun de ces éléments, ainsi que sur les mécanismes d'interaction, pour en stimuler le dynamisme. Chaque maillon de la sous-chaîne constitue un segment d'intervention, ou un champ de manœuvre tactique, dans laquelle il est possible d'intervenir pour faciliter le travail des professionnels concernés.

En même temps, la sous-chaîne constitue aussi comme telle, dans son ensemble, un champ d'intervention, tout comme le lien de la sous-chaîne avec l'ensemble de la chaîne du livre. Il ne faut pas oublier, in fine, que le soutien des droits des traducteurs tels que définis dans les outils normatifs existants constitue lui aussi un domaine d'intervention possible, au niveau national comme international.

Bien entendu, il y a des formes d'intervention désormais classiques comme l'octroi de subsides pour les éditeurs qui publient de la littérature étrangère, souvent à travers la couverture des honoraires professionnels des traducteurs. C'est ce type d'action que l'UNESCO a mené à bien pendant un demi-siècle, entre 1948 et 2002, à travers le programme des œuvres représentatives. Celui-ci avait pour objectif d'encourager la traduction, la publication et la diffusion dans les grandes langues de travail de la coopération internationale – comme l'anglais, le français, l'espagnol ou l'arabe – d'œuvres littéraires et culturelles importantes, mal connues hors de leurs frontières nationales ou de leurs communautés linguistiques originelles. Les œuvres qui ont été traduites au titre de ce programme de coopération et d'échange culturels (1.400 titres provenant de plus de 80 pays, traduits d'une centaine de langues différentes, avec des auteurs comme Yasunari Kawabata, Vicente Aleixandre, Ivo Andrić, George Seferis, Halldor K. Laxness et Wislawa Szymborska) ont été publiées sous la forme de coéditions, en partenariat avec des éditeurs du monde entier, qui tous étaient jusque-là peu connus ou complètement inconnus hors de leurs communautés linguistiques respectives.

Ce type d'action classique, que l'UNESCO a eu le mérite de lancer, en véritable pionnier, à partir de la fin de la deuxième Guerre mondiale, inspire à présent un très grand nombre d'institutions, souvent spécialisées dans la promotion de segments précis de la production littéraire mondiale. Ainsi, pour donner deux exemples particulièrement heureux, l'Irish Literature Exchange (ILE)<sup>5</sup> fournit des aides financières pour des traductions de Littérature irlandaise de l'irlandais vers l'anglais et de l'anglais vers d'autres langues, tandis que l'Institute for the Translation of Hebrew Literature (ITHL) soutient depuis 1962 la traduction des œuvres de littérature à partir de l'hébreu<sup>6</sup>.

---

<sup>5</sup> <http://www.irelandliterature.com/>

<sup>6</sup> <http://www.ithl.org.il>

Mais au-delà de ce type d'action basé sur l'aide financière aux éditeurs, il existe bien d'autres possibilités d'intervention. Examinons par exemple les éléments « formation » et « négociation » de la sous-chaîne du livre en traduction. Il est évident que la formation peut faire l'objet d'un grand nombre de mesures visant à en améliorer la diversité, la qualité et l'accessibilité (comme les bourses) tandis que le domaine de la « négociation » peut faire l'objet d'un nombre important de mesures destinées à faciliter la rencontre entre partenaires éditoriaux, comme les subsides permettant la participation aux foires du livre internationales ou la mise en place de plateformes électroniques de négociation des droits.

Autre exemple, l'élément « révision » : dans ce domaine, il est par exemple possible d'intervenir en facilitant l'accessibilité de traducteurs « seniors » et formés à l'*editing* (non seulement par des subsides, mais aussi, par exemple, par la création d'annuaires « who is who » en ligne) ou par l'amélioration des mécanismes de régulation de la concurrence entre agences de traduction privées.

Bien entendu, d'autres exemples pourraient être donnés, si le contexte nous le permettait. Le tableau ci-après fournit, malgré son approximation, une idée plus complète des modalités d'intervention à disposition des opérateurs de l'action culturelle.

Droits	Elaboration d'outils normatifs internationaux Elaboration d'outils normatifs nationaux Information sur le respect ou la violation des droits	FIT PEN
Formation	Pour les traducteurs Elaboration de programmes, fonctionnement des programmes – Pour les fonctionnaires et des membres d'institutions – Atelier Sensibilisation et information Pour les Décideurs – Sensibilisation	Baltis Center
Négociation	Création d'interfaces en ligne Support coûts d'inscriptions pour plateformes existantes Stands collectifs aux foires	FBF UNESCO
Révision	Création catalogues et annuaires Encadrement contractuel Subsides pour la révision	UNESCO Translators companion
Financement	Subsides pour les éditeurs Plaidoyer pour la transparence des règles Encadrement contractuel Sensibilisation auprès des décideurs ILE	ILE
Ensemble de la chaîne	Information générale Information bibliographique Collecte de bonnes pratiques	FIT UNESCO

## **Conclusions**

Dans le contexte actuel, la création d'une cartographie des domaines et des modalités d'interventions en matière de mesures ou politiques culturelles pour la traduction constitue une tâche importante. Avancer dans la réflexion qui concerne ce type d'action, en clarifier les composantes sans idées préconçues, voilà qui est sans doute une excellente manière de promouvoir les échanges culturels à travers la traduction ; et ce, dans le but ultime de surmonter – par un travail de médiation et de réflexion qui est sans fin, mais qu'il faut faire – les malentendus et les trahisons sémantiques qui empoisonnent la vie des individus et des peuples.